

Avis d'obsèques / Annonces classées

28

AVIS D'OBSÈQUES

Retrouvez nos avis sur
lecho republicain.fr
et
dansnoscoeurs.fr
Pour nous contacter
obseques@centrefrance.com

Les obsèques célébrées ce jour *
- Eure-et-Loir -
Condolances sur www.dansnoscoeurs.fr

Chaudon

14 h 30 : Raymond JOUVELIN, en l'église.

Mainvilliers

14 h 30 : Anne-Marie BAYON, en l'église Saint-Hilaire.

Oyonville

10 h 00 : Edgard TRÉTON, en l'église.

(* Les obsèques célébrées ce jour, ayant fait l'objet d'un avis dans le journal.

936375

DREUX

Sa famille et ses amis ont la douleur de vous faire part du décès de

Madame Jeannine GALLIEN

née FONTENY

survenu le 30 mars 2024, à l'âge de 102 ans. La cérémonie religieuse sera célébrée le **mercredi 10 avril 2024, à 10 h 30**, à la maison funéraire située, 2, rue des Caves, à Dreux, suivie de l'inhumation dans la sépulture de famille, à 14 h 30, au cimetière des Gonards, à Versailles.

Pas de plaques, ni fleurs ni couronnes.
PFG, Dreux (02.37.46.00.16).

Condolances sur www.dansnoscoeurs.fr

936049

SOIZÉ

Simone CHARTRAIN, son épouse ; Emmanuel et Sandrine, Sylvain et Valérie, Arnaud et Marion, ses enfants ; Coline et Nicolas, Remy et Gwenaëlle, Bastien, Pierre, Mathias, Charline, Emile, ses petits-enfants ; Odette, Michel et Colette, André, Simone, Micheline, ses frères, sa sœur et ses belles-sœurs ; Ses neveux et nièces, Ainsi que toute la famille Et ses nombreux amis ont la tristesse de vous faire part du décès de

Monsieur Claude CHARTRAIN

survenu le mercredi 3 avril 2024, dans sa 78^e année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le **samedi 6 avril 2024, à 10 heures**, en l'église de Soizé, suivie de l'inhumation au cimetière local où l'on se réunira.

PF Pinot-Chubilleau (02.37.49.11.18).

936198

CHÂTAINCOURT

Jean-Paul SORAND, son époux, Ainsi que toute la famille ont la tristesse de vous faire part du décès de

Madame Françoise SORAND

née TRÉGUER

survenu le 1^{er} avril 2024, dans sa 84^e année. L'inhumation se déroulera le **lundi 8 avril 2024, à 15 h 30**, au cimetière de Châtaincourt.

Cet avis tient lieu de faire-part et de remerciements.

M. Jean-Paul SORAND
2, chemin de la Mare-Neuve
28270 Châtaincourt

PFG, Dreux (02.37.46.00.16).

Condolances sur www.dansnoscoeurs.fr

936037

RECTIFICATIF

Dans l'avis d'obsèques de

Madame Marie LEBÈGUE

il fallait lire :
née LOZÉ.

PF Guillon, La Madeleine (02.32.58.01.74).

Condolances sur www.dansnoscoeurs.fr

936304

CLOYES-SUR-LE-LOIR

Patrice, son époux ; Ses enfants ; Ses petites-filles ; Ses sœurs, beaux-frères, belles-sœurs ; Et toute la famille vous font part du décès de

Madame Brigitte ROMAIN

née GUERRIER

survenu le 2 avril 2024, à l'âge de 59 ans.

Ses obsèques seront célébrées le **lundi 8 avril 2024, à 10 heures**, en l'église de Cloyes-sur-le-Loir, où l'on se réunira.

Fleurs naturelles blanches de préférence. La défunte repose au funérarium des Eta-blissements Broka, 5, route de Meung, à Châteaudun, où vous pouvez lui rendre un dernier hommage.

La famille remercie par avance toutes les personnes qui s'associeront à sa peine.

14, chemin du Sanistas
28220 Cloyes-sur-le-Loir

Ets Broka, Cloyes (02.37.98.52.34).

Condolances sur www.dansnoscoeurs.fr

936197

AVIS DE DÉCÈS

AVIS DE DÉCÈS

CROZON (Finistère) SAINT-MARTIN-DE-NIGELLES

Pascal MORALDY et Doris FRANKE, Laurent MORALDY, ses enfants ; Louise MORALDY, sa petite-fille ; Ses arrière-petits-enfants Et toute la famille ont la peine de vous faire part du décès de

Monsieur Bernard MORALDY-RELIGIEUX

à l'âge de 92 ans. Les obsèques ont été célébrées dans l'intimité familiale.

Cet avis tient lieu de faire-part et de remerciements.

PFG, Brest (02.98.43.47.47).

936069



Pour un **AVIS D'OBSÈQUES** qui lui ressemble, dites-le avec des mots, mais aussi **AVEC DES SYMBOLES**



Vous pouvez aussi agrémenter votre avis avec **UN CADRE NOIR ÈBÈNE** ou **UNE PHOTO**

04 73 17 31 41

obseques@centrefrance.com

ANNONCES LÉGALES

Retrouvez toutes les publications sur www.centreofficielles.com

04.73.17.31.27

legales@centrefrance.com

Par arrêté préfectoral, notre journal est habilité à la publication des annonces judiciaires et légales sur l'ensemble du département de l'Eure-et-Loir au tarif en vigueur fixé par l'arrêté du 19 novembre 2021 relatif à la tarification et aux modalités de publication de ces annonces.

VIE DES SOCIÉTÉS

AVIS DE MODIFICATIONS

Par assemblée en date du 29 décembre 2023, les associés de la Société à responsabilité limitée BERTRAND FLEURY PAYSAGISTE - RCS Chartres 507 527 513- Siège social 40 rue Eugene Egasse - 28410 Broue, au capital de 130 000 euros, ont pris acte et décidé : 1-démission, à effet du 31 décembre 2023, de M. Bertrand Fleury de son poste de cogérant appointé. M. Bertrand Fleury ayant fait valoir ses droits à la retraite à compter du 1er janvier 2024. M. Bertrand Fleury demeure cogérant à compter du 1er janvier 2024, sans rémunération. 2-démission, à effet du 31 décembre 2023, de M. César Fleury de son poste de cogérant appointé. M. César Fleury devient président d'une SAS à compter du 1er janvier 2024. M. César Fleury demeure cogérant à compter du 1er janvier 2024, sans rémunération.

236804

ANNONCES LÉGALES ET ADMINISTRATIVES

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Enquête parcellaire complémentaire ZAC Coeur de Village à Barjoville- Parcelle A115

LE PRÉFET D'EURE-ET-LOIR communique :

Une enquête parcellaire complémentaire destinée à identifier les propriétaires, les titulaires de droits réels et autres personnes intéressées par la parcelle n° A115 et à déterminer la parcelle à exproprier, dans le cadre du projet d'aménagement de la ZAC Coeur de village à Barjoville porté par la commune de Barjoville et la SAEDEL, son concessionnaire aura lieu pendant une période de 18 jours, du 2 avril 2024 à 10h00 au 19 avril 2024 à 17h30.

Rappel du contexte : Tous les propriétaires connus de la parcelle n° A 115 n'ayant pas été informés du dépôt du dossier d'enquête, en mairie de Barjoville, préalablement à l'enquête parcellaire réalisée à l'occasion de l'enquête publique unique qui s'est déroulée du 16 novembre 2022 au 16 décembre 2022 à Barjoville, il y a lieu d'organiser une enquête parcellaire complémentaire, pour cette parcelle qui sera précédée d'une notification individuelle, du dépôt de dossier à la mairie, à chaque propriétaire connu.

Pour mémoire, le Préfet a, par arrêté n° PREF-DC-BPE 07-2023 du 28 février 2023, procédé à la déclaration d'utilité publique du projet d'aménagement de la « zone d'aménagement concerté » (ZAC) Coeur de village, emportant la mise en compatibilité du plan local d'urbanisme (PLU).

Les pièces du dossier d'enquête parcellaire complémentaire seront disponibles en mairie de Barjoville 1, rue Jean Moulin pendant toute la durée de l'enquête parcellaire aux heures d'ouvertures de la mairie :

Les lundis, mardis et vendredis de 9h00 à 12h15 et de 13h30 à 17h30 et les mercredis, de 9h00 à 12h15.

Le dossier (hors données personnelles) sera consultable en version numérique sur le site internet de la préfecture de l'Eure-et-Loir à l'adresse suivante :

<http://www.eure-et-loir.gouv.fr/Politiques-publiques/Enquetes-Publiques-et-consultation-dupublic/Enquetes-publiques/En-cours>
Monsieur François CHAGOT, Chef de projet à la chambre de commerce et d'industrie de Paris- Ile de France, en retraite, désigné en qualité de commissaire enquêteur siègera en mairie de Barjoville 1, rue Jean Moulin. Il se tiendra à la disposition du public en mairie de Barjoville aux dates suivantes :

Le mardi 2 avril 2024, de 10h00 à 12h00

Le vendredi 19 avril 2024, de 15h30 à 17h30

Pendant toute la durée de l'enquête, le public pourra formuler ses observations :

- sur un registre papier ouvert à cet effet à la mairie de Barjoville. Ce registre sera au préalable coté et paraphé par le maire

- par correspondance adressée en mairie de Barjoville 1, rue Jean Moulin, 28630 BARJOUVILLE, à l'attention du commissaire enquêteur qui les joindra au registre d'enquête.

- en les envoyant à l'adresse électronique suivante : pref-enquete-publique@eure-et-loir.gouv.fr (celles-ci seront transmises au commissaire enquêteur).

A l'issue de l'enquête, le commissaire enquêteur disposera d'un délai de 14 jours, soit, jusqu'au 3 mai 2024, pour transmettre au Préfet d'Eure-et-Loir - Direction de la Citoyenneté - Bureau des Procédures Environnementales - le dossier et le registre, assortis du procès-verbal de l'opération, dressé après avoir entendu toutes les personnes susceptibles de l'éclairer et de son avis sur l'emprise des ouvrages projetés.

233206

Centre France Pub
Votre partenaire LOCAL pour vos diffusions NATIONALES

04 73 17 31 27 | legales@centrefrance.com
www.centreofficielles-legales.com

COMMUNAUTE COMMUNES DES PORTES EURELIENNES D'ILE-DE-FRANCE

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

PREMIERE MODIFICATION DE DROIT COMMUN DU PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL DU VAL-DE-DROUETTE

DURÉE DE L'ENQUÊTE : MARDI 2 AVRIL 2024 A 9 H 00 AU VENDREDI 3 MAI 2024 A 12 H 00, SOIT 32 JOURS

Par arrêté du 3 octobre 2023, le Président de la Communauté de communes des Portes Euréliennes d'Ile-de-France a prescrit la 1ere modification de droit commun du plan local d'urbanisme intercommunal du Val-de-Drouette, ainsi que les modalités de concertation.

Par arrêté du 27 février 2024, le président de la communauté de communes des Portes Euréliennes d'Ile-de-France a ordonné l'ouverture d'une enquête publique relative à cette modification.

A cet effet, Monsieur le Président du Tribunal Administratif d'Orléans a désigné Monsieur Alain FERRAND en qualité de commissaire enquêteur.

L'enquête publique se déroulera du Mardi 2 avril 2024 à 9 h 00 au vendredi 3 mai 2024 à 12 h 00, soit une durée de 32 jours.

Le siège de l'enquête publique sera le siège de la Communauté de communes des Portes Euréliennes d'Ile-de-France, situé au 22 rue de Savonnière, 28230 Epernon

Monsieur le commissaire-enquêteur tiendra des permanences suivantes :

- A la mairie d'Epernon le mardi 2 avril de 9 à 12h
 - A la mairie de Droue-sur-Drouette le samedi 13 avril de 9h à 12h
 - A la mairie de Saint-Martin-de-Nigelles le mardi 16 avril de 9h à 11h30
 - A la mairie de Gas le jeudi 18 avril de 9h à 12h
 - A la mairie de Hanches le vendredi 3 mai de 9h à 12h
- Pendant la durée de l'enquête publique,
- chacun pourra prendre connaissance du dossier sur place, en version papier :
 - Au siège de la Communauté de communes, 22 Rue de Savonnières, 28230 Epernon,
 - A la mairie d'Epernon 8 Rue du Général Leclerc, 28230 Epernon
 - A la mairie de Droue-sur-Drouette 1, rue de la Mairie, 28230 Droue-sur-Drouette
 - A la mairie de Saint-Martin-de-Nigelles, 14 rue Jean Moulin, 28130 Saint-Martin-de-Nigelles
 - A la mairie de Gas, 10 rue de l'Ecole 28230 Gas
 - A la mairie de Hanches, 30 rue de la Barre, 28130 Hanches
 - sur le site internet des communes du Val de Drouette :

<https://ville-epernon.fr/>

<https://www.ville-hanches.fr/>

<https://www.gas-mairie.info/>

<https://www.mairie-droue-sur-drouette.fr/>

<https://www.villesmdn.fr/>

- sur le site de la communauté de communes des Portes Euréliennes d'Ile-de-France : www.porteseuréliennesidf.fr,

- soit sur un poste informatique mis à la disposition du public dans les mairies,

Les observations concernant la modification du PLU du Val-de-Drouette pourront être inscrites sur un des registres situés dans les mairies d'Epernon, Hanches, Droue-sur-Drouette, Gas et Saint-Martin-de-Nigelles. Elles pourront également être adressées par écrit :

- soit par courriel à l'adresse suivante :

valdedrouette.enquetepublique@porteseuréliennesidf.fr

- soit adressées par courrier à la communauté de communes à l'adresse suivante : Monsieur le commissaire enquêteur, Communauté de communes des Portes Euréliennes d'Ile-de-France, 22 Rue de Savonnières, 28230 Epernon.

Les courriels et courriers reçus et enregistrés sont réservés à l'usage unique de l'enquête publique en cours et seront consultables sur le site de la communauté de communes et communiqués au commissaire-enquêteur qui les annexera au registre de l'enquête.

Le rapport et les conclusions du commissaire-enquêteur seront tenus à la disposition du public dès qu'ils seront transmis, en mairie et à la communauté de communes, aux jours et heures d'ouverture et ce pour une durée d'un an.

235410

L'ÉCHO RÉPUBLICAIN

SA à Conseil d'administration au capital de 760.000 €

Présidente-Directrice générale,
Directrice de la publication : **Mme Véronique ROCHETTE-GAGNEPAIN**
Rédacteur en chef : **M. Sébastien BESSE**

Principal actionnaire :

S.A. LA MONTAGNE au capital de 609.796,07 € - RC 856 200 159

Commission paritaire : n° 0725 C 87038 - ISSN : n° 0762-2910

SIÈGE SOCIAL, RÉDACTION : 3, rue aux Ormes

28008 Chartres CEDEX. Téléphone **02.37.88.88.88**

IMPRIMERIE : GCF - Allée des Bourdillats, 89000 Auxerre

I. - **PUBLICITÉ LOCALE** : CENTRE FRANCE PUBLICITÉ, 3, rue aux Ormes - 28008 Chartres :

1) **Publicité commerciale**. - Tél. 02.37.88.88.75.

2) **Petites annonces**. - Tél. 04.73.17.30.30.

3) **Annonces officielles**. - Tél. 04.73.17.31.27.

4) **Emploi : carrières et professions**. - Tél. 04.73.17.31.26.

5) **Avis d'obsèques**. - Tél. 04.73.17.31.41.

II. - **PUBLICITÉ NATIONALE** : 366 SAS - 101, boulevard Murat -

CS 51724 - 75771 Paris Cedex 16 :

Publicité commerciale. - Tél. 01.80.48.93.66.

CentreFrance



ACPM



LE TRI + FACILE



BAC DE TRI

Journal imprimé sur du papier majoritairement produit en France, détenteur de l'Écolabel sous le numéro FR037/01, et produit à partir de fibres recyclées à hauteur de 60 % et de fibres vierges issues de forêts gérées durablement. L'eutrophisation des eaux est de 0,01kg/t de papier.